

verait facilement l'écoulement dans la province et jusqu'à Winnipeg. Il semble qu'il existe de ce fait une excellente occasion d'établir des fabriques dans cette ville ou dans son voisinage. Le pays aux alentours de Vancouver se peuple rapidement, et la demande pour ces produits ne peut que s'accroître.

"Il existe ici une usine où l'on compte travailler l'année durant; quand la saison du saumon sera terminée, l'intention des propriétaires est de saler et de sécher d'autres poissons, et de se livrer à la mise en boîtes des sardines, mais on n'a pas encore donné suite à ce projet."

### CONFITURES ET MARMELADES

Par suite des primes d'exportation accordées par les grands pays producteurs européens de sucre, on assistait à ce spectacle illogique de voir l'Angleterre, qui ne produit pas de sucre et peu de fruits, fournir et exporter les plus grandes quantités de confitures.

En France, pays de fruits par excellence et d'où on exporte plus de la moitié de la production sucrière, on ne fabrique et on ne vend à l'étranger que relativement peu de confitures. Cela tient à ce que l'impôt intérieur sur le sucre est de 64 francs et à ce que, quand on exporte, on ne tient pas compte, pour la ristourne, des droits du sucre inversé qu'on ne retrouve plus après la confection des confitures.

Nous avons déjà appelé l'attention de nos fabricants de confitures sur les quelques avantages que va créer la nouvelle législation à partir du 1er septembre prochain.

En Allemagne, on se préoccupe également de cette question. En effet, le Comité de l'Association de l'industrie sucrière s'est occupée de nouveau, dans une récente séance, de la question des moyens à employer pour augmenter la consommation intérieure du sucre. Des représentants du Gouvernement ont assisté à la réunion.

Entre autres produits sucrés on a parlé des confitures et des marmelades, dont la fabrication a pris une grande extension en Angleterre, alors qu'en Allemagne elle n'est pratiquée que dans quelques usines.

L'Angleterre achète beaucoup de fruits et de sucre en Allemagne, où elle les retourne sous forme de confiture et de marmelade.

Quelques membres du Comité, accompagnés de fonctionnaires du Gouvernement, ont visité, l'automne dernier, cinq fabriques de confiture et de marmelade; et ils ont remarqué que partout on employait, dans ces usines allemandes, beaucoup de glucose, contrairement à ce que font les fabricants anglais de confiture et de marmelade, lesquels se servent

exclusivement de sucre de canne ou de betterave.

Les fabricants allemands ont déclaré qu'ils seraient en mesure de préparer des produits aussi bons que ceux des confrères anglais, si le sucre normal n'était pas frappé d'un impôt élevé. Ils demandent que le sucre cristallisable soit exempt de droits, s'il est employé dans la fabrication des confitures et des marmelades. Le glucose est employé parce qu'il est indemne de tout impôt.

En dehors du sucre, il faut considérer, dans la production des confitures, la question des fruits. Sous ce rapport, l'Allemagne aurait réalisé de grands progrès depuis une vingtaine d'années. En Prusse, notamment, on dépense chaque année de grosses sommes pour la plantation d'arbres fruitiers; mais il faudrait aussi agir dans le sens d'une utilisation rationnelle des fruits. Actuellement, l'Allemagne du Sud importe beaucoup de fruits de l'étranger, alors que l'Allemagne centrale et certaines autres parties de l'Allemagne en expédient beaucoup en Angleterre.

Le Comité sucrier avait un moment conçu le plan d'établir une fabrique d'essais — sorte de fabrique-école — pour la production des confitures et marmelades: mais il renonce à ce projet, parce qu'il croit plus pratique de rattacher les essais à une des institutions qui existent déjà pour l'enseignement ou la propagation des industries agricoles. Au surplus une grande fabrique de marmelade, sur le modèle anglais, est en voie de construction et une autre, en marche, a offert de produire toutes les espèces de marmelades et de soumettre les produits au contrôle du laboratoire sucrier de Berlin.

On va demander l'exemption fiscale du sucre employé à la fabrication des confitures et marmelades, ou subsidiairement, l'imposition du glucose, qui, jusqu'à ce jour, a toujours joui d'une immunité complète en Allemagne.

Le Comité s'est occupé ensuite de l'emploi du sucre dans l'alimentation du bétail. En vue de cela, il faudrait adopter un procédé uniforme de dénaturation. Il a été proposé à cet effet une addition d'aniline; d'autres ont préconisé une dose de 2 pour cent de suie ou de charbon de bois.

Le sucre à l'état solide paraît avoir donné de bons résultats dans l'engraissement des porcs, assez friands de rations sucrées.

Appliqué aux animaux de trait, le sucre semble leur donner un supplément de vigueur.

Le Comité émet l'avis qu'il y a lieu de continuer l'étude de la fabrication des confitures, de l'emploi de la mélasse et du sucre solide dans l'alimentation des animaux et, en général, des moyens d'augmenter la consommation du sucre.

### LE THE

Le "Moniteur officiel du commerce" vient de publier un supplément des missions spéciales, dans lequel sont résumés le commerce et la consommation du thé dans le monde.

Nous en extrayons le tableau suivant donnant d'après les statistiques officielles du Board of Trade de Londres, la moyenne annuelle exportée, en millions de kilos:

Pays	1880-83	1884-85	1887-88	1890-91
Chine (1859)	68	129	132	102
Japon (1871)	10	17	16	18
Inde (1862)	0.6	24	39	41
Java	3	2	3	3
Ceylan (1873)	0.0	0	4	9
Total	173	185	201	205
Pays	1895-96	1897-98	1899	1900
Chine (1859)	68	112	92	99
Japon (1871)	10	30	28	29
Inde (1862)	0.6	66	70	73
Java	3	3	3	3
Ceylan (1873)	0.0	44	52	59
Total	255	245	263	262

Comme on le voit, c'est la Chine qui a toujours occupé le premier rang parmi les pays exportateurs de thé; on remarquera néanmoins les progrès considérables accomplis par Ceylan.

Si le mouvement du thé dans le monde s'est développé depuis l'origine, son développement n'a pas suivi les mêmes proportions pour tous les pays de production. La Chine a vu ses exportations s'élever jusqu'en 1885, se maintenir ensuite jusqu'en 1888, et baisser depuis lors. Le Japon a suivi sensiblement les mêmes fluctuations, bien qu'à des dates différentes. Quant à l'Inde et Ceylan, elles n'ont pas cessé de progresser, au point de produire, à elles deux, plus que la Chine et le Japon réunis.

Un rapport reçu de Foutchéou au Foreign Office, explique le mouvement de recul de la Chine, dont certaines causes sont imputables à l'insuffisance du cultivateur chinois, tandis que d'autres échappent entièrement à son contrôle. L'industrie du thé, jadis florissante en Chine, y périclite actuellement, tout d'abord par suite de manque de soins pendant la croissance de la feuille, puis au cours de cueillette, et, enfin, pendant sa préparation en vue du transit d'outre-mer. Ce n'est cependant pas faute d'avoir fait la leçon au cultivateur indigène et d'avoir, à plusieurs reprises, mis à sa portée les moyens de bien faire; mais, soit apathie, ignorance ou esprit conservateur à outrance, rien n'y a fait: prières, leçons et remontrances ont été vaines.